AGENDA DES ASSOCIATIONS

Septembre

	-				
	Di 10	Fête du village et brocante	Football club	Village	
	Je 21	Démonstration de confection jus de pommes et dégustation	Ass. Fruits et nature Nordhouse- Hipsheim	École	
	Sa 30	Fête de la Nature avec exposition artistique de fruits, fleurs et légumes	Ass. Fruits et nature Nordhouse- Hipsheim	Salle des fêtes de Nord- house	
Octobre					
	Di 01	Fête de la Nature avec exposition	Ass. Fruits et nature Nordhouse-	Salle des fêtes de Nord-	

Di 01	Fête de la Nature avec exposition artistique de fruits, fleurs et légumes	Ass. Fruits et nature Nordhouse- Hipsheim	Salle des fêtes de Nord- house
Sa 07	Ramassage de vieux papiers	llwald tennis	Village
Sa 21 & Di 22	Vente de pommes, poires et chrysan- thèmes	Terre Sans Frontière	Dîmière
Di 22	Fête patronale saint-Wendelin Baeckehoffe	Conseil de fabrique	Chapelle Sajnt-Wendelin Salle polyvalente
Ve 27	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Salle polyvalente
Di 29	Concours grosses truites et brochets	AAPPMA	Chalet des pêcheurs
Lu 30	Fête Halooween	Ass. La Passerelle	Village

Novembre

Sa 04 / Di 05	Calendriers des pompiers	Amicale des Sapeurs pompiers	Village
Di 05	Concours grosses truites et brochets	AAPPMA	Chalet des pêcheurs
Sa 11	Commémoration Armistice	Mairie	Église Saint-Ludan et Monument aux Morts
Sa 11	Concert TSF	Terre Sans Frontière	Eglise à Strasbourg
Sa 18	Cours de taille sur fruitiers à noyaux	Ass. Fruits et nature Nordhouse- Hipsheim	Verger école de Nord- house
Ma 21	Initiation à l'arboriculture fruitière avec les élèves des écoles de Nordhouse	Ass. Fruits et nature Nordhouse- Hipsheim	Verger école de Nord- house
Je 23	Initiation à l'arboriculture fruitière avec les élèves des écoles d'Hipsh-Ichtr	Ass. Fruits et nature Nordhouse- Hipsheim	Hipsheim
Je 23	Initiation à l'arboriculture fruitière	Ass. Fruits et nature Nordhouse-	

Décembre

	Di 03	Marche aux flambeaux de saint Ludan	800 ans de la mort de saint Ludan	Nordhouse - Hipsheim
	Di 03	Vente de couronnes de l'Avent et Ouverture du marché de Noël	Terre Sans Frontière	Dîmière
	Di 03	Passage de saint Nicolas	Terre Sans Frontière	Village
	Début décembre	Fête de la Sainte-Barbe	Amicale des Sapeurs-Pompiers	
	Me 06	Vente de sapins de Noël	Terre Sans Frontière	Dîmière
	Di 17	dernier jour Marché de Noël	Terre Sans Frontière	Dîmière
	Di 24	Messe de Noël avec crèche vivante	Communuté de paroisse	Eglise Saint-Ludan

Équipe rédactionnelle : Les membres de la commission « communication - information et site internet ».

Conception et mise en page : Sandra Schuhler-Bastian



LE P'TIT HIPSEMER

Les Brèves de Hipsheim

n°22 - Septembre 2017

ÉDITO DE L'ADJOINT AU MAIRE



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Les vacances d'été sont terminées et c'est le temps de la reprise pour tous. Travail pour les uns et le chemin de l'école, collège et lycée pour d'autres. C'est aussi la reprise des compétitions sportives et des acti-

vités de nos nombreuses associations avec un calendrier des fêtes pour ce dernier trimestre bien rempli.

Tout au long de l'année, la municipalité travaille à l'embellissement de notre village.

Notre commune nettoie le domaine public, entretient la voirie, les chemins communaux et entretient les espaces verts. Il appartient aussi à chaque citoyen de notre village de respecter son environnement. Balayer le trottoir devant chez soi, ramasser les déjections de son chien ou utiliser à bon escient les points d'apport volontaire sont autant de preuves de civisme et de bon sens. La saleté n'est pas une fatalité.

Le dépôt sauvage d'ordures ou de détritus, l'abandon de déchets encombrants font partie d'incivilités identifiées et identifiables passibles d'amende.

L'espace public appartient à tous, il est de la responsabilité de chacun qu'il demeure propre et attrayant, de même que paisible et sécurisant.

La sécurité routière est une préoccupation permanente de la municipalité. C'est la raison pour laquelle elle a décidé désormais de limiter la vitesse sur l'ensemble de notre commune à 30 km/h. Sa bonne application par tous améliorera la sécurité de chacun. Bonne fin d'été à toutes et à tous.

Claude Schult

PURGE SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Dans le souci permanent d'améliorer la qualité de l'eau, des purges sont régulièrement réalisées sur le réseau d'eau potable.

La **prochaine purge générale** du réseau d'eau potable à Hipsheim aura lieu du



Elle pourrait perturber la distribution d'eau potable pendant quelques jours avec des risques d'eau colorée.





Mairie de Hipsheim

16 rue Saint Ludan - 67150 Hipsheim Tél : 03 88 64 17 45 - Fax : 03 88 64 09 67 E-mail : mairiehipsheim@wanadoo.fr

Accueil du public en mairie :

Lundi: 19h30 - 20h30 Mardi: 14h00 - 18h00 Jeudi: 08h00 - 12h00

CIRCULATION ROUTIÈRE

ZONE DE LOISIRS : AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Le beau temps invite aux balades, pour les uns à vélo, d'autres à rollers, trottinettes ou tout simplement à pied. Notre village attire souvent les promeneurs vers la zone de loisirs qui permet de trouver un peu de fraîcheur arrivés en lisière de forêt.

Cette zone doit être respectée par tous les usagers!

Des comportements dangereux ont été remontés, signalant des véhicules circulant à très vive allure.

Les promeneurs doivent être en sécurité dans cette zone où les parents laissent volontiers leurs enfants les précéder de quelques mètres. Les véhicules circulant sur ces chemins doivent être non seulement prudents car les promeneurs n'ont pas de trottoirs à cet endroit pour se mettre en sécurité et surtout respecter la limitation de vitesse fixée à 30 km/h.





CYCLISTE LA NUIT LE BON ÉQUIPEMENT

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, de jour, comme de nuit.

La route menant à notre village n'est pas éclairée et potentiellement dangereuse pour des cyclistes peu ou pas du tout visibles, il nous semble judicieux de faire ce petit rappel sur l'équipement obligatoire à vélo.

Le cycliste doit obligatoirement avoir :

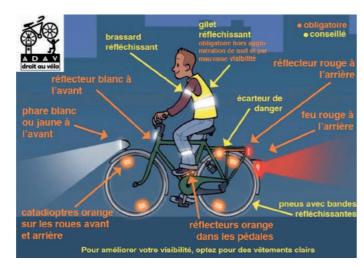
- Un phare avant blanc ou jaune et un phare arrière rouge
- Un catadioptre avant blanc ou jaune et un catadioptre arrière rouge
- Des réflecteurs visibles latéralement (catadioptres qui se fixent sur les rayons de vos roues, ou pneus à flancs réfléchissants)
- Des réflecteurs de pédales
- Selon le Code de la route en vigueur, de nuit ou quand la visibilité est insuffisante (brouillard par

exemple), pour circuler à vélo, vous devez avoir un éclairage de vélo complet.

- également, selon le code de la route en vigueur, de nuit ou quand la visibilité est insuffisante, le cycliste doit porter un gilet fluorescent

Un cycliste mal éclairé n'est pas assez visible. Le cycliste voit la rue et les voitures mais les automobilistes ne le verront pas à temps si le cycliste n'a pas un éclairage adapté.

La sécurité est l'affaire de tous!



Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers. Chaque infraction est passible d'une amende.

CRIT'AIR ARRIVE À STRASBOURG

Pour suivre la démarche environnementale initiée par de grandes agglomérations comme Paris ou Lille, l'Eurométropole de Strasbourg va instaurer la circulation différenciée à compter du 1er novembre en s'appuyant sur le dispositif Crit'Air. La sélection des véhicules ayant le droit de circuler se fera en fonction des niveaux de pollution de leur moteur, les véhicules étant classés en cinq catégories.

À compter de cette date, et en cas de restriction de circulation, il faudra que tout conducteur (professionnel ou particulier) d'un véhicule propulsé par un moteur à explosion, souhaitant se rendre dans l'Eurométropole ou tout simplement la traverser, ait auparavant pris le soin de coller une vignette Crit'Air sur son pare-brise, et que le numéro affiché sur cette vignette soit dans les catégories autorisées à circuler. En cas d'infraction le conducteur d'un véhicule dont le niveau n'est pas autorisé à circuler ce jour là, sera passible d'une contravention de 3ème classe à 68 Euros.



Attention il faut avoir cette vignette sur le pare-brise même s'il n'y a pas d'alerte pollution, pensez donc à vous équiper dès maintenant, la vignette coûte 4,18 Euros et s'achète en ligne exclusivement sur le site internet dédié https://www.certificat-air.gouv.fr/

À vos claviers!!

ATELIER DÉCORATION

Appel aux talents

La commission intergénérationnelle promeut le rapprochement entre les jeunes, les aînés, les bénévoles, les conseillers municipaux de notre village en organisant des activités de bricolage, de décoration et de poterie.

Nous avons besoin des talents de tous...n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire vivre cette animation.

EGLISE SAINT-LUDAN DANS LA PRESSE

Le 17 juillet, le journaliste Guy Wach de France Bleue Alsace a enregistré une émission sur l'église Saint-Ludan

FËTE DES AÎNÉS

La prochaine fête des Aînés aura lieu le dimanche 14 janvier 2018

en compagnie du traiteur Philippe Rome et d'une animation surprise.

SOIRÉE NOUVEAUX ARRIVANTS

La soirée consacrée aux nouveaux arrivants, à la présentation des associations et aux récompenses se déroulera

Le vendredi 13 janvier 2018

AVIS AUX CHANTEURS EN HERBE

Cécile Friedmann redirigera la « chorale des enfants » à partir de l'automne.





Réunion d'information le vendredi 8 septembre à 17h00 à la Dîmière.

Reprise des cours le jeudi 28 septembre à 16h00 à la Dîmière

L'ESPACE JEUNES À HIPSHEIM

L'espace Jeunes du secteur d'Erstein organise des activités tout au long de l'année pour les jeunes de 10 à 17 ans. Les animatrices interviennent à Erstein et une fois par semaine à Hipsheim. Des plaquettes présentant les différentes activités sont disponibles à la mairie.



<u>Pour plus d'information :</u> Espace.jeunes@cc-erstein.fr Espace Jeunes - 4 rue Ste Anne - 67150 Erstein